



Clôture de l'atelier de formation sur «la responsabilité du journaliste  
et le rôle d'un observatoire de la déontologie et de l'éthique des médias»,  
avec l'installation d'une nouvelle équipe de l'ODEMET

**Déclaration du Président de la Haute Autorité des Médias et de  
l'Audiovisuel (HAMA), M. Abdéramane Barka Abdoulaye Doningar**

Vendredi 18 novembre 2022, à la Maison des Médias du Tchad (MMT)

**Madame et messieurs les membres du Collège de la Haute Autorité des Médias et  
de l'Audiovisuel (HAMA)**

**Messieurs les chefs des départements et conseillers techniques de la HAMA**

**Monsieur le président de l'Union des Journalistes Tchadiens (UJT)**

**Monsieur le secrétaire exécutif de la Maison des Médias du Tchad (MMT)**

**Mesdames et messieurs les responsables des organisations professionnelles des  
médias**

**Mesdames et messieurs les responsables des médias**

**Mesdames et messieurs les cadres de la HAMA**

**Distingués invités, en vos rangs, gardes et qualités**

**Chers participants**

Il y a bientôt dix années, dans cette même salle, j'annonçais, à l'occasion de la dernière (3<sup>ème</sup>) Assemblée générale, mon départ de la présidence de l'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique des Médias au Tchad (ODEMET), dans l'espoir que, par la contribution de chacun et de tous à la fois, l'autorégulation puisse porter la presse tchadienne à une meilleure posture. Car, par les rappels à l'ordre réguliers, souvent mensuels, qu'ils recevaient du tribunal moral des pairs, l'ODEMET, précisant les infractions professionnelles commises et les dispositions du code d'éthique et de la déontologie du journaliste tchadien qui les sanctionnent, beaucoup de médias tchadiens s'étaient engagés pour un retour à l'ordre professionnel du secteur, dont certains s'étaient délibérément écartés. Sauf que depuis lors, le tribunal moral des journalistes

est entré en hibernation, avec des effets néfastes très alarmants de son effacement sur la société tchadienne. Des journalistes à gage, des usurpateurs de la qualité de journaliste, que l'on appelle, dans un pays voisin, des charlatans, tentent toujours d'imposer au métier leurs dérives comme genres professionnels, de sorte à vendre la chimère à bien de jeunes apprenants du journalisme au Tchad. Les «*meilleurs élèves*» de cette école de faux journalistes, avec ou sans médias connus, s'appellent JIR (Journalistes d'Intervention Rapide). Evidemment, tant que les journalistes ne s'investiront pas à chasser les usurpateurs de leurs rangs, à s'en départir, ils risquent d'être assimilés définitivement par la société tchadienne à ces faux journalistes.

**Chers participants** à la formation sur «*la responsabilité sociale du journaliste et le rôle d'un observatoire des médias* », vous êtes les premiers interpellés à véhiculer le message du professionnalisme dans vos rédactions, partout dans le secteur et autour de vous dans la société. Informez tout le monde que le marchandage d'articles n'est pas du journalisme, mais juste l'opposé. Que l'injure, la diffamation et, surtout, l'incitation à la haine, au crime et au délit sont tout le contraire du journalisme. Expliquez à vos jeunes ou même anciens confrères que les per diem reçus de rencontres avec lesquels de prétendus promoteurs de presse d'un nouveau genre les appâtent sans jamais les recruter ou les payer durant des années, faisant d'eux des stagiaires ou bénévoles à durée indéterminée, qu'ils peuvent les gagner en rémunérations directes de leurs employeurs, même au SMIG ou à la pige. Car une entreprise, de presse soit-elle, est, d'abord, une unité économique de production qui, pour le cas du média surtout, peut solliciter ensuite l'aide publique, mais pas exister uniquement par et pour cette aide de l'Etat, qui peut être directe et indirecte.

Je profite de l'occasion pour réitérer aux organes de presse l'exigence de la Haute Autorité des Media et de l'Audiovisuel (HAMA) qu'ils se conforment, d'ici à la fin de ce mois de novembre 2022, aux conditions de leur création et existence, entre autres, respecter, pour les médias audiovisuels, les conventions et cahiers de charges qu'ils ont signés, disposer de leurs autorisations et licences et, pour les journaux, avoir des récépissés de déclaration de parution des parquets de leurs lieux d'impression et autres documents administratifs en règle, et pour tous, nommer des directeurs et rédacteurs en chef professionnels, avec au moins Bac+3 en journalisme, avoir des locaux fixes, etc.

## **Mesdames et messieurs**

En regardant la situation actuelle de la presse, vous comprendrez l'importance de la mobilisation pour l'assainissement du secteur des médias, à laquelle j'appelle, pas seulement les journalistes, mais la société tchadienne entière. Vous êtes d'accord qu'une presse prise en otage par des marchands d'articles enchérisseurs, usurpateurs et autres est des plus grands dangers pour la société. Mobilisez-vous alors pour le retour définitif aux fondamentaux du journalisme, au professionnalisme tout court!

## **Mesdames et messieurs les nouveaux membres de l'ODEMET**

Votre mission s'avère immense, au regard du mauvais état professionnel de la presse tchadienne. Mais vos prédispositions techniques et professionnelles pour lesquelles vous avez été choisis parmi vos pairs pour examiner leurs productions quotidiennes et les rappeler, chaque fois que nécessaire, à leur responsabilité vis-à-vis de la société, surtout pour la confiance de lui livrer une information véridique, juste et équilibrée, et l'engagement du journaliste tchadien à travers son code d'éthique et de déontologie. Le Bureau de onze membres de l'ODEMET que vous constituez, dirigé par un bureau exécutif de cinq membres, a pour tâche principale de relever les infractions dans les médias et de les rapporter aux dispositions violées dans le code d'éthique et de déontologie du journaliste tchadien. Vous pouvez décider de rappeler à l'ordre, périodiquement ou instantanément, les intéressés. Vous pouvez adresser des communiqués à insérer dans les médias concernés ou autres en guise de sanctions. Vous pouvez aussi solliciter, de la Commission Nationale de la Carte d'Identité du Journaliste Professionnel, le retrait de sa carte devant attester de sa qualité de journaliste.

J'engage la Haute Autorité des Media et de l'Audiovisuel (HAMA) à vous accompagner dans la réalisation de votre noble et exaltante mission. J'appelle également tout journaliste ou autre citoyen intéressé par l'assainissement de l'espace médiatique tchadien à s'y mettre.

J'exhorte, par ailleurs, les partenaires techniques et financiers qui se préoccupent de l'excellence professionnelle dans les médias à accompagner le nouveau Bureau de l'ODEMET à contribuer efficacement à l'ancrage de la liberté d'expression et du respect des obligations professionnelles qui s'imposent aux journalistes et aux organes de presse dont ils relèvent.

Un organe d'autorégulation fort et responsable permet sans nul doute de renforcer davantage la responsabilité des journalistes dans la société pour qu'ils puissent contribuer convenablement à la consolidation de l'Etat de droit, de la cohésion nationale et de la paix, gages même d'un exercice professionnel du journalisme.

## **Mesdames et messieurs les nouveaux membres de l'ODEMET**

En bouclant la formation introductive à la mise en place de votre nouvelle équipe, je vous laisse le soin de vous installer en observateurs des médias, des autorégulateurs, composant désormais le tribunal moral des journalistes exerçant au Tchad, en général, aussi bien publics que privés, nationaux comme étrangers.

**Je vous remercie !**